



27 février 2013

Pollution aux particules fines Recommandations à la population

Utilisez les transports publics et profitez de l'action Bol d'air

(IVS).- Les concentrations de particules fines en Suisse romande dépassent - en raison de la situation météorologique de ces derniers jours - la norme de 50 µg/m³ fixée dans l'ordonnance sur la protection de l'air (OPair). Le seuil d'information de 75 µg/m³ est également franchi dans plusieurs cantons. Les cantons romands émettent donc des recommandations à l'intention de la population. Le Valais lance pour ses résidents une action promotionnelle en faveur des transports publics : un rabais de 20 francs à l'achat d'une carte multicourses.

Les concentrations de particules fines (PM10) dépassent le seuil d'information défini par la Conférence romande des directeurs des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement (CDTAPSOL). Les concentrations de particules fines (PM10) ont atteint dans certaines régions de la Suisse romande un niveau qui pourrait entraîner des effets sur la santé d'une partie de la population.

En Valais, les moyennes journalières mesurées en plaine le varient entre 28 et 68 µg/m³. Les concentrations en plaine dépassent la norme fixée par l'ordonnance sur la protection de l'air (OPair, 50 µg/m³). Au-dessus de 900 m d'altitude, l'air est de bonne qualité avec des concentrations de 28 µg/m³ à Eggerberg (altitude de 840 m) et de 31 µg/m³ aux Giettes (1140 m).

Recommandations des cantons romands

Les cantons romands demandent à leur population de suivre les recommandations annexées à ce communiqué. Ces conseils visent à adopter un comportement individuel responsable permettant de réduire les émissions polluantes. Des recommandations sont également émises à l'intention des personnes particulièrement sensibles à la pollution : jeunes enfants, personnes âgées, personnes souffrant de déficiences immunitaires, de pathologies chroniques cardiaques ou respiratoires.

Tous les résultats de la qualité de l'air de notre canton ainsi que beaucoup de renseignements utiles se trouvent sur www.vs.ch/air.



Bon pour un Bol d'air et plus d'argent dans le porte-monnaie

Le canton du Valais lance avec les CFF une action afin de favoriser les transports publics. Contre la remise du bon inséré dans la presse, les résidents valaisans peuvent obtenir une carte multicourses avec un rabais de 20 francs. Cette carte permet d'effectuer six trajets simple course sur un parcours choisi.

Pour bénéficier de l'action Bol d'Air, il faut simplement se rendre dans une gare du Valais muni d'une pièce d'identité et du bon "Bon de 20 francs pendant les pics de pollution".

Le bon pour une carte multicourses à prix réduit reste valable 5 jours dès la parution de l'annonce et peut aussi être téléchargé sur le site internet : www.vs.ch/environnement, rubriques « Actualités ou Dernières informations ».

La population valaisanne peut ainsi se convaincre à un prix attractif, de la complémentarité qui existe entre les transports individuels et l'offre de transports publics dans notre canton.

Annexes : recommandations des cantons partenaires

Note aux rédactions

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter :

***Cédric Arnold, chef du Service de la protection de l'environnement,
027 606 31 55 ou 079 628 36 02***